BOAD

BANQUE OUEST AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

AVIS DE MARCHE POUR LA MISE EN PLACE D'UN ACCORD-CADRE

Procédure restreinte internationale –Préqualification

Recrutement d'un Conseil Juridique spécialisé pour accompagner la BOAD dans la revue des textes de polices d'assurance-crédit

AMI/001/2025/DRP/BOAD

I. DESCRIPTION DU PROJET

1. Type de marché

Accord-cadre de services multi attributaires.

2. Description du marché

La Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) est l'institution communautaire dédiée au financement du développement dans les huit (08) Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). Les Etats concernés sont : le Bénin, le Burkina, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

La BOAD a été créée en 1973 et est opérationnelle depuis 1976. En dehors de ses Etats membres et de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), qui sont ses actionnaires régionaux, la BOAD a comme actionnaires : la République Française, la Chine, la Banque Africaine de Développement (BAD), le Royaume de Belgique, la Banque Européenne d'Investissement (BEI), l'Allemagne, l'Inde et le Royaume du Maroc.

L'institution dispose d'une notation internationale investment grade obtenue auprès des agences Fitch et Moody's ; elle bénéficie par ailleurs d'un statut de créancier privilégié reconnu par ses investisseurs et partenaires.

Le Plan Stratégique 2021-2025 de la BOAD, dénommé Plan DJOLIBA constitue le cadre de référence de toutes les interventions de l'institution. Dans le cadre dudit Plan, la Banque s'est fixée pour ambition d'être « *la Banque de référence, pour un impact durable sur l'intégration et la transformation de l'Afrique de l'Ouest* ».

Dans cette perspective, une croissance de 50% des financements est envisagée sur la période 2021-2025 par rapport au quinquennat précédent tout en veillant au respect des équilibres financiers et au maintien, voire l'amélioration, de la qualité du rating de la Banque.

Pour l'atteinte de cet objectif, sont notamment nécessaires *un renforcement des ressources financières, mais également une gestion active du bilan.* A ce titre, la Banque a recours au marché de l'assurance des risques de crédit. **A date, l'institution a mobilisé environ 400 milliards FCFA de capacités auprès des assureurs. Les actifs couverts par l'assurance-crédit représentent 15% du portefeuille global de prêts.**

Pour la BOAD, l'utilisation de solutions d'assurance-crédit visent les objectifs ci-après : i) le rehaussement de la qualité du portefeuille, ii) l'optimisation de l'utilisation des fonds propres et iii) la libération de capacités d'interventions supplémentaires.

Dans la perspective de nouvelles opérations d'assurance-crédit pour lesquelles la Banque souscrirait des polices, l'institution souhaite recruter un Conseil Juridique dont la mission sera d'accompagner la BOAD en termes de conseils et de revue des textes de police d'assurance.

La mission a pour principaux objectifs :

- La revue du modèle de police d'assurance proposé et des documents attenants dont les « proposal forms » et les ordres de souscription.
- L'assistance de la BOAD dans ses discussions avec le courtier et les assureurs pour la finalisation de la police.

3. Nombre et intitulé des lots

Marché en lot unique.

4. Budget maximum

Le présent contrat-cadre sera signé sans budget.

II. CONDITIONS DE PARTICIPATION

5. Eligibilité

La participation à l'appel à manifestation d'intérêt est ouverte à toute personne morale d'un Etat éligible, conformément au *Guide des Procédures d'Achats de la BOAD* (disponible sur le site web : https://www.boad.org/fr/opportunites/appels-doffre/).

La participation d'une entité inéligible entrainera l'élimination automatique de l'offre concernée.

6. Nombre d'offres

Une personne morale ne peut soumettre plus d'une offre, quelle que soit la forme de sa participation (soit individuellement, soit dans un groupement-consortium de soumissionnaires). Dans le cas où une personne morale soumettrait plus d'une offre, toutes les offres auxquelles cette personne participe sont éliminées.

7. Situations d'exclusion

Dans le formulaire de soumission, les soumissionnaires doivent soumettre une déclaration signée, incluse dans le formulaire standard de soumission, selon laquelle ils ne se trouvent dans aucune des situations visées au point 2.2.2 du *Guide des Procédures d'Achats de la BOAD.*

8. Possibilités de sous-traitance

La sous-traitance n'est pas autorisée.

III. CALENDRIER PREVISIONNEL DES OPERATIONS

9. Date prévue de signature du contrat-cadre

Le contrat-cadre sera signé au plus tard le 15 septembre 2025.

10. Durée du contrat-cadre

Les prestations sont prévues pour une durée qui sera établie pour chaque opération d'assurance. L'accord-cadre a une durée maximum de trois (03) ans.

IV. CRITERES DE SELECTION ET D'ATTRIBUTION

11. Critères de sélection

Les critères de sélection suivants seront appliqués aux candidats. Dans le cas où les manifestations d'intérêt seront soumises par un consortium, ces critères de sélection s'appliqueront au consortium dans son ensemble :

1. Capacité économique et financière du soumissionnaire.

a) Avoir un chiffre d'affaires annuel moyen d'au moins 650 millions FCFA, au cours des (03) trois dernières années (2022 à 2024).

b) Avoir la trésorerie et les équivalents de trésorerie de début et de fin d'exercice, globalement, excédentaires.

Dans le cas où le soumissionnaire est un organisme public, une information équivalente devrait être fournie.

2. Capacité professionnelle du soumissionnaire

Le conseil sera un cabinet juridique disposant d'experts disposant d'une expérience avérée en lien avec l'objet de la mission et ayant déjà mené des missions en accompagnement d'établissements financiers en la matière.

3. Capacité technique du soumissionnaire

a) Avoir réalisé avec satisfaction, au cours des trois (03) dernières années (2022 à 2024), au moins (3) services de conseil juridique dans le domaine de l'assurance-risque de crédit pour une institution financière.

b) Avoir une bonne connaissance des institutions financières.

c) Une bonne connaissance de l'environnement économique et financier de l'UEMOA est également nécessaire.

12. Critères d'attribution du contrat-cadre

La liste des candidats présélectionnés comprendra au plus trois (03) candidats.

Si plus de trois (03) candidats éligibles satisfont aux critères de sélection énumérés ci-dessus, leurs points forts et leurs points faibles doivent être réexaminés afin d'établir un classement de leurs candidatures et identifier les trois (03) meilleurs candidats ayant participé à la procédure. Les seuls critères de comparaison additionnels qui seront pris en considération dans le cadre de ce réexamen sont, dans l'ordre dans lequel ils figurent ci-après, les suivants :

a) Le plus grand nombre de marchés de services de courtage qui satisfont au critère 11.3.a ;

b) La valeur cumulée la plus élevée de tous les marchés de services de courtage qui satisfont au critère 11.3.a.

Les trois (03) candidats ainsi présélectionnés seront attributaires de l'accord-cadre. A l'occurrence de chaque besoin, le candidat ayant présenté le plus grand nombre d'expériences similaires lors de l'évaluation des manifestations d'intérêt sera invité pour la signature d'un contrat subséquent. En cas d'indisponibilité de ce dernier, le deuxième candidat ayant présenté le plus grand nombre d'expériences similaires sera invité. Si ce dernier est indisponible, le 3ème attributaire de l'accord-cadre sera invité.

V. SOUMISSION DES MANIFESTATIONS D'INTERET

13. Date limite de réception des manifestations d'intérêt

La date limite pour la réception des manifestations d'intérêt est prévue pour le **25 juillet 2025 à 16H30 GMT.**

14. Modalités de présentation des manifestations d'intérêt et renseignements à fournir

Les offres doivent être rédigées en utilisant le formulaire de soumission disponible sur le site web https://www.boad.org/fr/opportunites/appels-doffre/.

15. Informations complémentaires et modalités d'envoi des manifestations d'intérêt

Les candidats intéressés peuvent solliciter et obtenir des informations complémentaires sur la mission, entre **8h30 et 16h30 (GMT)**, auprès de la BOAD, par mail à l'adresse **salou@boad.org**, **avec copie à** jdiabate@boad.org et dbassa@boad.org.

Le projet de contrat-cadre est disponible sur le site de la BOAD, à l'adresse ci-après : https://www.boad.org/fr/opportunites/appels-doffre/.

Les candidats intéressés par le présent appel à manifestations d'intérêt sont invités à envoyer leurs dossiers, en français, par courriel (au format PDF) en précisant l'objet "**Réponse à l'avis d'appel à manifestation d'intérêt – AMI/001/2025/DRP/BOAD**, au plus tard le **25 juillet 2025 à 16h30 (GMT)** à l'adresse **salou@Boad.org**, **avec copie à** jdiabate@boad.org et dbassa@boad.org.

S'ils le souhaitent, les candidats peuvent envoyer une copie physique de leurs dossiers sous plis fermés portant l'adresse ci-dessous, en indiquant la référence de l'*Avis de marché* en caractère bien lisible en français, avant la date limite du **25 juillet 2025 à 16H30 (GMT)**:

Monsieur le Directeur du Département Relation Investisseurs et Planification
Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD)
68, avenue de la libération
BP 1172 Lomé –Togo

Réponse à l'Avis de marché – Référence n° AMI/001/2025/DRP/BOAD.

En cas de divergence entre la version physique et la version électronique reçues dans les délais, la version physique fait foi.

En cas d'envoi de deux versions électroniques, la version électronique la plus tardive reçue dans les délais fait foi.

Les manifestations d'intérêt reçues après la date et l'heure limites susvisées ne seront pas examinées.

La BOAD respecte pour la mise en œuvre de cet appel d'offres, la réglementation en vigueur applicable au traitement de données à caractère personnel et, en particulier, le règlement de l'Union Européenne n° 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 applicable à compter du 25 mai 2018.

Ainsi, et dans le cadre des envois électroniques des offres, toutes les données à caractère personnel seront traitées uniquement aux fins du présent appel d'offres, et pourront également être transmises aux organes chargés d'une mission de contrôle ou d'inspection. Le soumissionnaire dispose d'un droit d'accès aux données à caractère personnel le concernant, de même que d'un droit de rectification de ces données. Toute question du soumissionnaire, relative au traitement des données à caractère personnel le concernant, peut être adressée à la BOAD.

16. Débriefing

Tout consultant qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles sa candidature n'a pas été retenue doit en faire la demande. La Banque communiquera dans les plus brefs délais par écrit l'explication du rejet de la proposition. Si le soumissionnaire fait la demande d'assister à une réunion de **débriefing**, il devra en assumer tous les coûts.

17. Langue

Toutes les communications par écrit pour cette procédure d'appel d'offres doivent être en français.

18. Base juridique

Le *Guide des Procédures d'Achats de la BOAD*, disponible sur le site web https://www.boad.org/fr/opportunites/appels-doffre/.

N.B. La BOAD se réserve le droit de ne pas donner suite au présent *Avis de marché*.

Lomé, le 01 juillet 2025

Soumana ALOU HAROUNA
Directeur du Département Relation Investisseurs et Planification

BANQUE OUEST AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT
BOAD
B P 1172
Tél 22 21 42 44
Fax 22 21 52 67
LOME
B.O.A.D.